

**OPH THIAIS**

Siège social de l'Office Public de l'Habitat de la Ville de Thiais

Maître d'ouvrage : **OPH VILLE DE THIAIS**  
 Maître d'œuvre : **AEVA architectes**  
 BET : **ETECH**  
 Expertise HQE : **Fiabitat Concept**  
 Consultation : **Concours**  
 Mission :  
 Avancement : **Concours 2009**  
 Surface : **370 m<sup>2</sup> Shon**  
 Coût : **690.000 € H.T travaux**



Façade sur rue

**Le parti architectural**

Le respect des règles d'urbanisme a été, sans aucun doute, une contrainte majeure. Malgré tout le projet n'en subit aucun préjudice à savoir :

La répartition par groupe insécable est réalisée, les surfaces requises sont obtenues voir optimisées. L'organisation demandée entre unité fonctionnelle a été réalisée. L'organisation demandé au sein de chaque unité a été respecté, « Hall en amont de la salle des conseils », « unité accueil en amont de l'établissement », « locaux personnels en retrait des principales fonctions auquel le public peut accéder ».

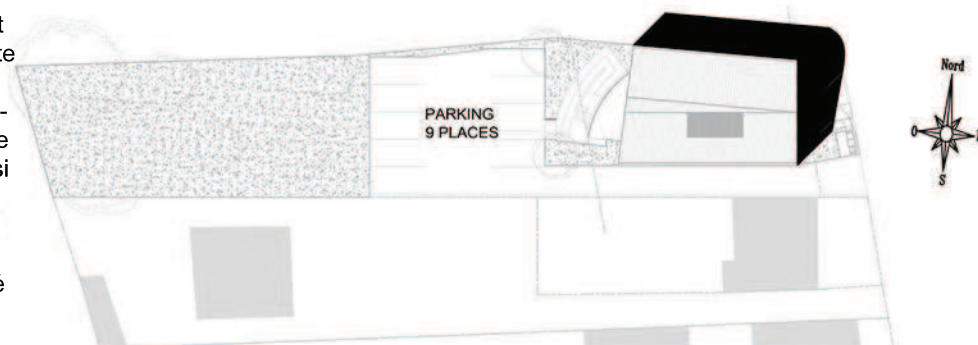
Ce projet rend le bâtiment entièrement accessible au personne à mobilité réduite au rez-de-chaussée.

Nous avons implanté une gaine d'ascenseur qui pourra être construite ultérieurement. Les niveaux supérieurs sont aussi entièrement aux normes d'accessibilité.

La structure est béton et bois.

Au béton sa stabilité au feu à l'eau, sa masse thermique. Au bois sa capacité d'isolant thermique, sa capacité a la fonction puits de carbone.

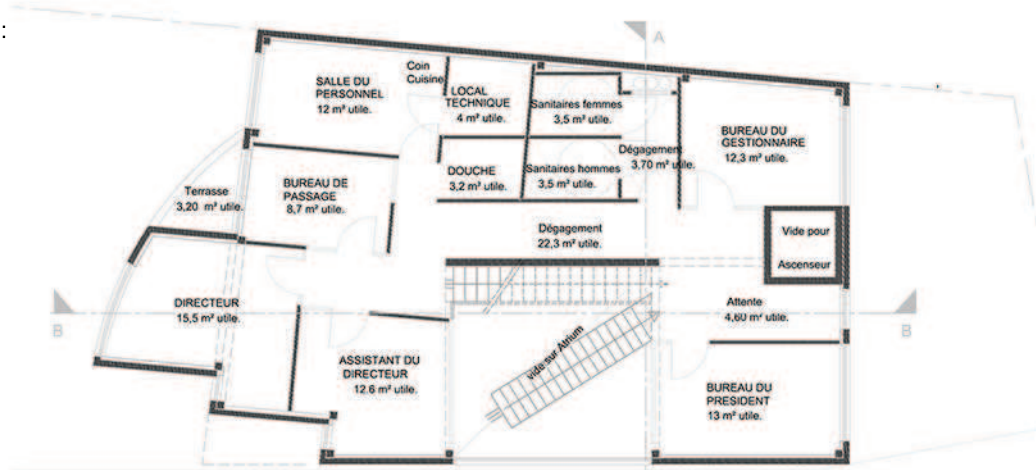
Plan de Masse



## CHOIX ENVIRONNEMENTAUX

Ce projet est résolument environnemental:

- Compacité + locaux tampons,
- Toute Consommations confondus < 65 Kw/h/ m<sup>2</sup>/ an,
- Plancher et mur pleins accumulateurs,
- Isolation 20 cms mural et 30 cms en toiture,
- Menuiseries triple vitrage, stores extérieures,
- brise soleil + auvents périphérique,
- Protection solaire sur verrière 15 m<sup>2</sup>,
- Puits canadien, Ventilation double flux,
- Gestion automatique de l'éclairage,
- Recyclage eau de pluie par cuve 8 m<sup>3</sup>,
- 26 m<sup>3</sup> de bois, sol linoleum, peinture HQE, plafond acoustique,



## CHOIX ECONOMIQUE

L'économie globale du projet est respecté en réalisant :

- 1 des surfaces utiles et une surface totale supérieure à la demande du programme
- 2 en concevant un bâtiment passif qui atteint la norme BBC.
- 3 en respectant la nouvelle réglementation accessibilité.

